Inscrire l'inestimable. Linéaments d'une recherche-action avec des travailleuses domestiques migrantes à Beyrouth

Mira Younes

▶ **To cite this version:**

Mira Younes. Inscrire l'inestimable. Linéaments d'une recherche-action avec des travailleuses domestiques migrantes à Beyrouth. Encyclo. Revue de l'école doctorale Sciences des Sociétés ED 624, 2015, Traces de la politique, politique des traces, 7. hal-01479924

HAL Id: hal-01479924
https://hal.science/hal-01479924

Submitted on 1 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Encyclo

Revue de l'École doctorale ED 382

Économies

Pensée critique

Espaces

Politique

Sociétés

Pratiques sociales

Civilisations

Mira Younes[*]

Inscrire l'inestimable. Linéaments d'une recherche-action avec des travailleuses domestiques migrantes à Beyrouth

Ma recherche de thèse qualitative s'intéresse aux vies de femmes migrantes à Beyrouth (Liban), logées chez l'employeur comme travailleuses domestiques, ou exerçant divers emplois dans l'illégalité. Comme les développements qui suivent prennent notamment pour objet la méthodologie de la recherche et la position située de la chercheuse, j'indiquerai simplement les sources sur lesquelles cette contribution s'appuie, ainsi que les méthodes mises en œuvre lors d'une « pré-enquête » d'un mois, fin 2014, suivant mon inscription en thèse[1]. Ce court séjour ethnographique a d'abord donné lieu à des observations au fil de la vie quotidienne au Liban, des prises de contact, des rencontres et des entretiens exploratoires. Outre les entretiens informels, trois entretiens ethnographiques non dirigés ont été réalisés avec des migrantes, parmi lesquelles Julia, une jeune femme camerounaise citée plus loin, qui m'a formée en ce début d'enquête. Prenant racine dans la pratique ethnographique et le lien avec Julia, une recherche-action peu définie s'est ébauchée, dans un premier temps extérieure à tout cadre institutionnel. Principalement orales, mes sources incluent également, à la date de la communication dont cet article est une reprise, des entretiens informels avec quatre employeurs libanais et une employeuse française au Liban. J'ai enfin rencontré des responsables institutionnels divers : le représentant libanais de la fédération des syndicats dont fait partie celui des travailleuses domestiques, plusieurs coordinatrices et coordinateurs d'organisations non gouvernementales, ainsi qu'un employé de l'Organisation Internationale du Travail.

Concernant la documentation sur mon sujet de recherche, j'ai choisi d'en réserver la majeure partie à un stade avancé du terrain, préalable au séjour de restitution et de discussion des résultats.

[*] Unité Transversale de Recherche Psychogenèse et Psychopathologie (UTRPP) Cliniques, psychopathologie et psychanalyse (EA 4403), Université Paris Nord - Paris 13, Sorbonne Paris Cité – Campus Condorcet.

[1] La période totale de l'enquête de terrain est prévue pour une durée d'environ une année et demie, incluant un séjour de restitution de trois mois durant l'été 2017.

Néanmoins, un début de prise de connaissance des travaux scientifiques existants nourrit la présente contribution. Dans la lignée des recherches d'Abu-Habib[2], de Jureidini[3] et de Bret[4], l'intérêt pour les conditions de résidence et de travail des femmes migrantes à Beyrouth prédomine dans les publications, dont certaines se centrent sur la *traite* des travailleuses domestiques[5]. D'autres approches se dégagent de la littérature, notamment, comme le souligne Dahdah[6], celle qui se rapporte à la géographie sociale et culturelle de la présence des travailleuses migrantes au Liban (voir aussi les travaux en français de Bouchetout[7], Deboulet et Hily[8] et Cattan[9]). Si les recherches citées se penchent plus ou moins sur la législation, les politiques et les relations bilatérales des États concernés par la migration, elles accordent relativement peu d'importance aux discours, aux pratiques et aux stratégies des agences de placement[10], ou à ceux des employeurs (hormis trois études financées par des ONG[11]), bien que ces parties informent fortement l'exploitation

[2] Lina ABU-HABIB, « The use and abuse of female domestic workers from Sri Lanka in Lebanon », *Gender & Development*, 1998, 6, 1, p. 52-56.

[3] Ray JUREIDINI, « L'échec de la protection de l'État : les domestiques étrangers au Liban », *Revue européenne des migrations internationales*, 2003, 19, 3. En ligne sur http://remi.revues.org/485 (consulté le 18 mai 2014).

[4] Julien BRET, « Circulations transnationales et travail disqualifié au Moyen-Orient. Les travailleurs non arabes au Liban », *Hommes et migrations*, 2007, 1266, p. 96-108.

[5] Voir Kathleen HAMILL, *Trafficking of Migrant Domestic Workers in Lebanon. A Legal Analysis*, Beyrouth, KAFA (enough) Violence & Exploitation, 2011, p. 58 ; Khaled Ali BEYDOUN, « The Trafficking of Ethiopian Domestic Workers into Lebanon : Navigating through a Novel Passage of the International Maid Trade », *Berkeley Journal of International Law*, 2006, 24, p. 1009-1045.

[6] Assaf DAHDAH, « Mobilités domestiques internationales et nouvelles territorialités à Beyrouth (Liban) : le cosmopolitisme beyrouthin en question », *Espace Populations Sociétés*, 2010, 2-3, p. 270.

[7] Yves BOUCHETOUT, *Territorialités des étrangers à Beyrouth (Liban). Le cas des Sri Lankais*, DEA, Tours, Université François-Rabelais, Filière doctorale Espaces, Sociétés et Villes dans le Monde Arabe, 2001.

[8] Agnès DEBOULET, Marie-Antoinette HILY, « Les migrants de Beyrouth », *EchoGéo*, 2009, 8. En ligne sur http://echogeo.revues.org/10944 (consulté le 26 février 2016).

[9] Nadine CATTAN, « Trans-territoire. Repenser le lieu par les pratiques spatiales de populations en position de minorité », *L'Information géographique*, 2012, 76, p. 57-71.

[10] Voir néanmoins à ce sujet Julien BRET, « Temps migratoires en tension. Les temporalités produites et vécues du travail domestique global au Liban », *Temporalités*, 2012, 15. En ligne sur http://temporalites.revues. org/2029 (consulté le 21 avril 2014).

[11] Voir Sawsan ABDULRAHIM, *Servant, Daughter or Employee ? A Pilot Study on the Attitudes of Lebanese Employers towards Migrant Domestic Workers*. Beyrouth, KAFA (enough) Violence & Exploitation, 2010, p. 41; Ray JUREIDINI, *An Exploratory Study of Psychoanalytic and Social Factors in the Abuse of Migrant Domestic Workers by Female Employers in Lebanon*, Beyrouth, KAFA (Enough) Violence & Exploitation,

et les destinées de la plupart des femmes migrantes au Liban. Malgré des différences méthodologiques, ma recherche peut s'inscrire dans la suite de l'enquête de Moukarbel[12] sur les migrantes sri-lankaises, qui articule constamment l'analyse des structures et pratiques de la domination aux résistances des travailleuses domestiques.

Après une contextualisation des vies des travailleuses migrantes au Liban, j'aborderai ce début de recherche comme ayant affaire à plusieurs régimes de traces, qui ont eu en retour un effet décisif sur la construction ou le déplacement de la méthodologie et des questions de recherche élues. Par l'expression *régimes de traces*, je tente de différencier des réseaux de traces dont la teneur et les dynamiques sont hétérogènes, à partir des réflexions de Ginzburg sur le *paradigme indiciaire* et des subdivisions qu'il en proposait déjà[13].

Évolutions du travail domestique au Liban

Dans l'avant-guerre civile, pour pourvoir au service domestique, les notables et la bourgeoisie de Beyrouth faisaient venir des jeunes filles (parfois des enfants) des régions rurales les plus pauvres, ainsi que de Syrie et d'Égypte, ou encore des réfugiées kurdes et palestiniennes[14]. Les conditions d'existence des servantes de l'avant-guerre, telles qu'elles subsistent dans la mémoire orale, semblent déjà très rudes. Le logement chez l'employeur, la fréquence des abus, la disponibilité permanente et la rareté ou l'absence de congés, ne paraissent pas à première vue différer des conditions actuelles. L'exclusion du service domestique du Code du travail national est toujours en vigueur. La contractualisation de l'emploi domestique des migrantes n'a pas eu, quant à elle, d'effets favorables sur les conditions du travail : d'une part, en raison de l'application sélective de ses clauses ; d'autre part, parce que certaines pratiques sociales abusives se réclament des lacunes du

2011, p. 39 ; Lala Arabian, Samantha Hutt, Charles Nasrallah (dir.), *The Kafala system. When employers also accepted to share their perspective*, Beyrouth, Insan Association, 2014, p. 31.

[12] Nayla Moukarbel, *Sri Lankan Housemaids in Lebanon. A Case of* « Symbolic Violence » *and* « Everyday Forms of Resistance », Amsterdam, Amsterdam University Press, 2009, p. 246.

[13] Chez Ginzburg, ces subdivisions sont notamment de l'ordre « des symptômes (dans le cas de Freud), des indices (dans celui de Sherlock Holmes), des signes picturaux (dans le cas [du peintre] Morelli). ». Voir Carlo Ginzburg, « Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice », *Le Débat*, 1980, 6, p. 12.

[14] Ray Jureidini, « In The Shadows of Family Life : Toward a History of Domestic Service in Lebanon », *Journal Of Middle East Women's Studies*, 2009, 5, 3, p. 76-77.

contrat[15]. Un exemple critique, qui sera au centre de cette contribution, est l'enfermement à domicile des migrantes.

En dépit de ces constantes, une transformation importante de la division du travail domestique rémunéré prend lieu avec la guerre civile (1975-1990) : les femmes arabes et kurdes sont moins recrutées, notamment dans un contexte d'exil (des migrantes égyptiennes, par exemple)[16], et de méfiance liée aux conflits intérieurs et régionaux. Des facteurs économiques et symboliques plus courants dans le processus d'internationalisation du travail de reproduction[17], tels que les écarts du coût de la main d'œuvre et le statut de « sale boulot », ont par ailleurs joué en faveur du recrutement de migrantes sri-lankaises et philippines. Celles-ci ont pris part à une première vague d'immigration au Liban dès avant le début de la guerre, suivie, à partir des années 1990 de travailleuses issues d'autres pays d'Afrique de l'Est, centrale et de l'Ouest, ainsi que d'Asie du Sud et du Sud-Est, notamment d'Éthiopie, d'Inde, du Népal ou du Bangladesh. Le recours au travail domestique rémunéré s'est généralisé, y compris dans les foyers des classes moyennes, du fait de la faible rétribution des nouvelles migrantes. Assignée aux femmes pauvres, circonscrite à l'espace domestique et déjà stigmatisée[18], la condition de travailleuse domestique logeant chez l'employeur (*live-in*) est devenue quasi exclusivement réservée à des femmes en proie à un racisme institutionnel et diffus[19]. Celui-ci se traduit dès l'entrée sur

[15] En 2009, le Ministère du travail libanais a adopté un « contrat unifié », dans les faits rarement traduit dans une langue maîtrisée par la migrante. Ses dispositions prévoient une journée de travail de huit heures, un jour de repos hebdomadaire et des vacances annuelles, mais la possibilité pour les travailleuses logées à domicile de sortir du foyer en dehors du temps de travail est laissée au bon-vouloir de l'employeur. Voir Elizabeth FRANTZ, « Breaking the Isolation : Access to Information and Media among Migrant Domestic Workers in Jordan and Lebanon », New York, *Open Society Foundations*, 2014, p. 15-16.

[16] Ray JUREIDINI, « In The Shadows of Family Life : Toward a History of Domestic Service in Lebanon », *op. cit.,* p. 77.

[17] On trouvera un bref état des lieux critique de la littérature sur ce processus dans Éléonore KOFMAN, « Genre, migrations, reproduction sociale et Welfare state. Un état des discussions », *Les cahiers du CEDREF*, 2008, 16. En ligne sur http://cedref.revues.org/579 (consulté le 6 avril 2015).

[18] Une approche comparative et historique porte à croire que le service domestique est stigmatisé dès lors qu'il n'est pas assigné à des individus issus de tous les groupes sociaux, comme dans le cas d'un service qui fait partie du cycle de vie et ne dure qu'un moment de la vie ; dans le Liban d'avant-guerre, il ne concernait déjà que les femmes issues des couches les plus démunies. Voir Sheila M. COOPER, « From Service to Servitude ? The Decline and Demise of Life-Cycle Service in England », *The History of the Family : an International Quarterly*, 2005, 10, 4, p. 367-386.

[19] Pour une analyse de la co-construction dynamique et imbriquée des dominations

le territoire, par la confiscation des passeports des travailleuses, que les agents de la Sûreté Générale ne remettront qu'à l'employeur ou à l'agence de recrutement, en violation des nombreuses dispositions qui garantissent la liberté de mouvement à l'ensemble de la population.

Ce traitement spécifique s'articule au système de *kafâla* ou système des sponsors, qui participe considérablement à la vulnérabilisation des migrantes, et dont des variantes s'appliquent aussi en Jordanie et dans les pays du Conseil de coopération du Golfe[20]. Il s'agit d'un ensemble de pratiques, de règles juridiques et de procédures administratives dont la généalogie est complexe, le droit musulman coutumier de l'hospitalité offerte aux étrangers ayant servi à réglementer une migration économique contractuelle[21]. Comme dans le cadre des programmes d'immigration occidentaux à destination des « travailleurs invités[22] », les migrantes sont contraintes de n'exercer qu'un emploi spécifique et ont, au terme du contrat (éventuellement renouvelable), obligation de retour. Mais la spécificité de la *kafâla* consiste dans le lien contraignant à un *garant* : le *kafîl* (un terme aussi traduit par *sponsor*), dont le nom figure sur le passeport et le titre de séjour des travailleuses migrantes. Outre les obligations légales contractuelles envers les femmes recrutées, rarement remplies, les employeurs et employeuses qui tiennent cette fonction sont présentés comme (moralement) responsables devant l'État des actions des employées immigrées sur le territoire. Ainsi le contrôle de cette force de travail n'est pas seulement assuré par l'État, mais primordialement médiatisé par des particuliers. Toute rupture avec l'employeur/garant rend illégale la présence des migrantes sur le sol libanais, à moins d'obtenir la *décharge* expresse de ce dernier, en même temps que la garantie officielle d'un autre *kafîl*. À travers le dispositif paternaliste de la *kafâla*, se profilent des enjeux de vie et des intérêts économiques majeurs : pour la majorité des employeurs, mais aussi pour les forces de l'ordre, l'argent versé pour

---

de genre et de race, des politiques d'immigration et de la division du travail de reproduction, voir Evelyn Nakano Glenn, « From Servitude to Service Work : Historical Continuities in the Racial Division of Paid Reproductive Labor », *Signs*, 1992, 18, 1, p. 1-43.

[20] C'est-à-dire le Koweït, le royaume de Bahreïn, le Qatar, les Émirats Arabes Unis (EAU), l'Arabie Saoudite et le Sultanat d'Oman.

[21] Gilles Beaugé, « La kafala : un système de gestion transitoire de la main-d'œuvre et du capital dans les pays du Golfe », *Revue européenne des migrations internationales*, 1986, 2, 1, p. 110.

[22] Amrita Pande, « "The Paper that You Have in Your Hand is My Freedom" : Migrant Domestic Work and the Sponsorship (Kafala) System in Lebanon », *International Migration Review*, 2013, 47, p. 417.

payer le billet d'avion, les frais administratifs et l'agence de placement est amené à légitimer des prérogatives proches d'un droit de propriété (plus ou moins affirmé, plus ou moins temporaire) sur les migrantes.

Les procédés des réseaux internationaux (intermédiaires, agences de recrutement dans le pays de départ et bureaux de placement au Liban) impliqués dans cette migration contribuent à sa construction comme une *traite* humaine. Cependant, dans la majorité des entretiens informels ou formels auxquels j'ai pris part, le mensonge sur une destination migratoire imposée, ou le pari d'une « mobilité sous servitude[23] », l'expérience de la surexploitation, et bien plus rarement du travail forcé[24] sont thématisés en tant que tels, au sein de trajectoires diverses et non linéaires que le paradigme de la traite[25] pouvait rarement résorber. Entre autres écueils pratiques et épistémologiques, cette approche du problème donne principalement lieu à des mesures d'« en haut » peu efficaces (ratification de conventions non appliquées, fermeture de l'émigration au départ, etc.). Rediet, activiste et travailleuse migrante éthiopienne, évoque ainsi avec ironie l'interdiction officielle de l'émigration éthiopienne vers le Liban, qui a fait suite aux nombreux abus exercés à l'encontre des travailleuses domestiques : « les mêmes qui ont interdit empochent pour faire passer les clandestines ». La catégorie de traite échoue à rendre compte d'un *continuum* de vulnérabilité politique, qui ne s'origine pas au moment de la migration, et dans lequel il faut compter avec la subjectivité des concernées. L'*esclavage* dénoncé par certaines de mes interlocutrices est ainsi articulé à d'autres transformations politiques imaginées, comme la fin du chômage et de la corruption au pays, l'accès concret au droit, une ouverture réelle des

[23] Je fais recours ici au concept d'*indentured mobility* élaboré par Rhacel Parreñas, qui m'a été précieux pour penser une position nuancée qui ressort de certains témoignages, d'une part lucides sur des pratiques telles que la confiscation du passeport par l'employeur et les violences exercées par les bureaux de placement, et d'autre part, marqués d'une volonté affirmée de poursuivre le travail au Liban, voire d'y retourner après un séjour au pays. Voir Rhacel Salazar PARREÑAS, « The indentured mobility of migrant women : how gendered protectionist laws lead Filipina hostesses to forced sexual labor », *Journal of Workplace Rights*, 2010-2011, 15, 3-4, p. 328.

[24] La plupart des agences d'emploi sont connues (et parfois sollicitées) pour menacer ou violenter les travailleuses lorsqu'elles formulent le souhait de changer de lieu de travail, de rentrer au pays avant la fin du contrat, voire lorsqu'elles refusent de renouveler celui-ci.

[25] Selon la définition des Nations-Unies, la traite des personnes inclut l'ensemble des pratiques citées. Voir Office des Nations-Unies, *Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes,* 2000. En ligne sur http://www.unodc.org/documents/treaties/UNTOC/Publications/TOC%20Convention/TOCebook-f.pdf (consulté le 01/02/2015).

frontières et des opportunités de travail, un meilleur traitement par les employeurs.

Les dimensions de l'enfermement voire de l'appropriation permettent de rendre compte de la marge d'action la plus visible des travailleuses assujetties à la « domination rapprochée[26] » des employeurs. Elle consiste à « sortir du contrat », comme le formulent certaines femmes migrantes, ou encore à « fuir », selon l'expression de l'ensemble des employeurs rencontrés. La fin de l'enfermement débouche néanmoins, la plupart du temps, sur le labyrinthe des vies des femmes sans-papiers dans la ville. La vie « dehors » est décrite comme ouvrant à de nombreux avantages (une relative autonomie, des liens sociaux et/ou affectifs, une relative diversification des emplois en *freelance*, etc.), mais également comme obligeant à trouver une location illégale, à assurer les coûts de la vie quotidienne, et à risquer et contourner en permanence les contrôles policiers. Des « compagnies » et « faux garants » ont à leur tour tiré avantage de ce travail informel en *freelance*, en proposant d'assurer contre paiement le renouvellement des titres de séjour, ou de prendre en charge la recherche d'emploi.

Des traces de l'idéologie à l'interrogation de soi

Mes questions de recherche initiales s'appuyaient sur une récurrence linguistique incongrue, attirant mon attention sur un premier régime de traces, qui articule la vie « dans le contrat » et « dehors ». Il s'agit de la désignation des employées domestiques comme « filles » (*bint*) par leurs employeurs libanais, certaines travailleuses les appelant en retour *bâbâ w mâmâ* (« papa et maman »). La *bint*, figure de l'intérieur et de la familiarité, paraissait « adoucir » l'altérisation[27] de la migrante, dans un chassé-croisé dont les usages restaient à déchiffrer. J'ai ainsi été amenée à revisiter la question des stratégies et des tactiques familialistes, largement répandues dans le cadre du travail domestique rémunéré[28]. Mais dans le cas libanais, le terme *bint* qui porte

[26] Soit « l'imposition d'un face-à-face à la fois continu et durable […] favorisé par l'enfermement dans une unité de lieu », voir Dominique Memmi, « Corps à corps et domination rapprochée : comment le cinéma « réfléchit » le monde social », *Culture & Musées*, 2006, 7, p. 89.

[27] L'altérisation (soit la fabrique de l'altérité, par opposition au référent neutre du discours dominant) des femmes a donné lieu à nombre de développements féministes depuis Simone de Beauvoir ; quant à la déconstruction de l'altérisation (« *othering* ») raciste, elle a notamment été le fait de la pensée postcoloniale, d'Edward Saïd à Gayatri Spivak, entre autres.

[28] Rollins a grandement contribué à mettre au jour les rapports familialistes et

la même ambiguïté que son équivalent français, est également usité en dehors du foyer. Les conversations ordinaires, les agences locales et l'administration mobilisent cette appellation, quel que soit par ailleurs le travail informel (vendeuse, coiffeuse, etc.) exercé par les migrantes en situation irrégulière qui relèvent du système de la *kafâla*. Le contrôle familialiste à l'intérieur du foyer, « prescrit » par la *kafâla*, se double ainsi d'une minorité sur l'ensemble du territoire. La répression d'État qui s'exerce sur les travailleuses migrantes sorties du foyer rappelle à celles-ci leur statut de mineure. C'est aussi cette répression qui donne son intérêt à la promesse « familialiste » de l'employeur, soit l'échange d'une protection contre l'exploitation et le contrôle de la travailleuse.

Ces phénomènes langagiers semblaient renvoyer à la survivance du mode de production domestique[29], qui assujettit la force de travail des enfants au même titre que celui de l'épouse[30]. Cependant, les statuts sociaux des « femmes » (libanaises ou occidentales), et des « filles » (migrantes racisées[31]) sont peu comparables, ne serait-ce que du fait du rapport d'exploitation qui relie les unes aux autres. La distinction entre les termes « madame » (selon l'appellation en langue française, très courante pour désigner les épouses et les employeuses), et « *bint* » (en langue arabe) met en relief cette « franche *dualisation* de la catégorie des femmes[32] ». Au cours de nos entretiens, nombre de travailleuses parlaient elles-mêmes de « filles » et non de femmes pour désigner d'autres migrantes, au reste d'âges variés. L'une de mes interlocutrices, âgée d'une quarantaine d'années et qui avait dû partir de chez une première employeuse violente, avait pris pour effacer ses traces, le prénom de sa propre fille – plutôt que de sa mère, d'une sœur ou d'une

notamment maternalistes dans le travail domestique rémunéré aux États-Unis : voir Judith ROLLINS, « Entre femmes [Les domestiques et leurs patronnes] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1990, 84, Masculin/féminin-2, p. 63-77. Voir aussi, pour le Pérou : Grace Esther YOUNG, « The myth of being like a daughter », *Latin American Perspectives*, 1987, 14, 3, p. 365-380.

[29] Christine DELPHY, *L'Ennemi principal. 1, Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, 2013, p. 12-17.

[30] *Ibid.*, p. 48.

[31] Véronique de Rudder souligne l'intérêt du substantif « racisation » et de l'adjectif « racisé.e », qui consiste à « rapporter directement la formation de l'idée de « race » – initialement et généralement considérée comme une catégorie naturelle – à celle du racisme, comme idéologie et comme rapport social », in Véronique DE RUDDER, « Racisation », *Pluriel Recherche. Vocabulaire historique et critique des relations interethniques*, 2000, 6-7, p. 111-113.

[32] Selon l'expression de Moujoud et Falquet, voir Jules FALQUET, Nassima MOUJOUD, « Cent ans de sollicitude en France », *revue Agone*, 2010, 43, p. 169. En ligne sur http://revueagone.revues.org/925 (consulté le 18 février 2015).

amie – en me disant qu'ainsi, elle était certaine de se retourner lorsque son nouvel employeur l'appellerait.

Cette intuition initiale interprétait un réseau de traces selon un premier régime, celui des structures idéologiques, saisissables dans la langue, qui contribueraient à informer le travail et la vie des femmes migrantes dans le système de la *kafâla*. D'une certaine manière, mon intérêt pour le familialisme ne faisait que me retourner ma propre question dans un sens inversé. Dans son article sur l'épistémologie des savoirs situés, Donna Haraway demande : « avec le sang de qui [nos] yeux ont-ils été façonnés ?[33] ». Ma recherche sortait de l'ombre une partie de mon enfance au Liban, durant laquelle j'ai bénéficié des soins d'une femme migrante, infirmière de formation, qui avait laissé derrière elle, en Inde, un emploi moins payé, mais plus reconnu. Les dissonances inhérentes à la construction intime et politique de mon point de vue m'étaient constamment rappelées par mes interlocutrices : à ma surprise, la plupart d'entre elles me demandaient d'où je venais ; j'étais « indienne » pour les amies d'Aster, une interlocutrice éthiopienne d'une quarantaine d'années ; selon Julia, j'étais « blanche ». Il me semble important de situer ici les privilèges (de classe et de race) attachés à ma position sociale sur le terrain, celle d'une Libanaise de classe moyenne. Les traces mémorielles, subjectives impliquées dans le choix d'un sujet de recherche tel que celui-ci, font aussi partie d'une mémoire sociale dont la reconstruction, la mise en récit et l'inscription sont traversées d'enjeux de pouvoir[34]. Cette réflexion m'a amenée à scinder mon travail pour tenter d'analyser les représentations et les pratiques des employeurs et employeuses, en parallèle de la recherche avec des femmes migrantes. Ma propre expérience de la migration et des luttes féministe et antiraciste avait certainement contribué au brouillage qui m'était renvoyé, et qui restait à analyser pour penser les conditions d'une alliance possible.

Ce repli de l'analyse a permis de pousser plus loin mes questions initiales de recherche. Il a également modifié ma démarche : d'une part, j'ai construit une approche qui inclut les employeurs, principalement au travers d'entretiens libres puis directifs. D'autre part, moins curieuse d'une dimension particulière du pouvoir, j'ai pu me focaliser sur l'expérience de la recherche-action, qui relie l'enquête académique aux

[33] Donna Haraway, « Savoirs situés : la question de la science dans le féminisme, et le privilège de la perspective partielle », in *Manifeste cyborg et autres essais*, Paris, Exils Editeurs, 2007, p. 121.

[34] Voir à ce sujet Rita Laura Segato, *L'Œdipe noir. Des nourrices et des mères*, Paris, Payot, 2014, p. 108.

propres recherches des femmes dont la migration dépend d'un contrat de travail domestique sponsorisé.

Les traces de la politique : une mise en réseau empêchée

Durant sa captivité, Gramsci inscrit cette notation méthodologique : « Toute trace d'initiative autonome de la part des groupes subalternes devrait être d'une *valeur inestimable* pour l'historien […][35] ». Inestimables, ces traces le sont d'autant plus pour les premières concernées, et accessoirement pour la chercheuse que je suis, que leur visibilité et leur circulation sont matériellement empêchées, qu'il s'agisse des stratégies les plus ordinaires, ou de mouvements collectifs plus au moins formels. Mon séjour a donné lieu à une recherche-action qui consistait principalement à cartographier, de façon collective et ancrée dans des situations de vie, de telles initiatives.

Des échanges de savoirs et de contacts avaient un rôle majeur dans la sociabilité de mes interlocutrices, de même que les discussions sur quelques alternatives restreintes, leurs enjeux et les risques qu'elles comportent. Peut-on faire confiance à une « compagnie » qui dit protéger les travailleuses et prélève une part de leur salaire, ou est-ce une compagnie illégale qui n'empêchera pas d'être détenue ? Faut-il accepter de donner une copie de ses papiers à plusieurs autres migrantes en situation irrégulière, afin qu'elles échappent aux contrôles ? Est-il jouable de faire du chantage à un employeur violeur pour récupérer ses papiers ? Où peut-on se faire soigner gratuitement au Liban ? En réponse à des demandes d'information de diverse nature, les témoignages qui m'étaient adressés et les ressources qu'on m'avait indiquées circulaient de rencontre en rencontre. Dans un espace urbain où l'adressage[36] est délaissé au regard de la maîtrise de certains repères de quartier, ce travail de mise en réseau rendait parfois nécessaire un accompagnement qui m'était d'abord proposé, et que je pouvais ensuite réaliser pour une autre interlocutrice.

Il va sans dire que les travailleuses migrantes ayant accès à l'espace public, ainsi qu'à un portable et aux réseaux sociaux, sont celles qui sont les plus à même de se trouver ou de fournir des relais et un appui. Pour revenir sur l'exemple de la « sortie du contrat », elle est rarement possible sans l'appui de réseaux communautaires en *freelance*, notamment pour l'accès à l'hébergement. À distance de la ville, ou dans

[35] Antonio GRAMSCI, *Cahiers de prison* [5], Paris, Gallimard, 1991, p. 309.

[36] L'adressage renvoie aux logiques de dénomination des places et des rues et de numérotation des bâtiments.

des quartiers plus ou moins populaires de Beyrouth comme Naba'a, Bourj Hammoud, Dora, ou Furn El Chebbak, des logements partagés fonctionnent en effet comme des espaces autonomes d'échange et d'entraide qui accroissent considérablement l'agentivité des femmes migrantes, ainsi que Beyene l'a montré[37]. Or ces réseaux de solidarités sont particulièrement redoutés par les employeurs. Les migrantes primo-arrivantes se voient parfois expressément interdire de communiquer avec d'autres migrantes, surtout lorsqu'elles partagent la même langue, car elles se « gâteraient » et « s'influenceraient » pour négocier leurs conditions de travail ou partir. Certains employeurs limitent l'accès aux balcons de la demeure, à travers lesquels les travailleuses domestiques apprennent à connaître les employées du voisinage et à bénéficier de leur expérience et de leurs ressources. Le travail ouvre néanmoins à des occasions de rencontre, lorsqu'il s'agit de nettoyer le balcon, de sortir les poubelles ou de faire les courses ; les bennes au coin des rues et les épiceries font ainsi des points de rendez-vous propices. Parfois, l'autorisation donnée par les employeurs à se rendre dans un lieu de culte – une demande perçue comme plus « légitime » que d'autres, dans un pays où la communauté confessionnelle a une importance majeure[38] – constitue une échappée importante, car elle permet de s'insérer dans des réseaux d'entraide qui se développent au cœur ou, plus souvent, en marge de ces lieux.

Si les négociations au quotidien du travail domestique et la construction collective de communautés de vie et de savoirs « en dehors du contrat » constituent les stratégies les plus courantes des migrantes, des luttes politiques prennent également lieu dans le cadre de collectifs publics restreints. Depuis 2011, existe ainsi un centre communautaire pour les travailleuses et les travailleurs migrant.e.s, officiellement mis.e.s en place par des allié.e.s libanai.se.s en collaboration avec des activistes de différentes nationalités. Il vise à fournir un espace où les migrant.e.s peuvent se retrouver, où s'organisent des formations ainsi que des sorties ou des fêtes. L'importance « accordée aux besoins individuels et quotidiens[39] » y accompagne une politisation diffuse et

[37] Joyet Beyene, *Women, Migration and Housing : a case study of three households of Ethiopian and Eritrean Female Migrant Workers in Beirut and Naba'a*. Thesis for the Master of Urban Planning, American University of Beirut, 2005, p. 109.

[38] Fatiha Kaoues, « Réfugiés et migrants dans les églises protestantes évangéliques libanaises : Recompositions identitaires et enjeux sociaux », *L'Année du Maghreb,* 2014, 11. En ligne sur http://anneemaghreb.revues.org/2313 (consulté le 1er juillet 2015).

[39] Helen Schwenken distingue ainsi deux modèles d'action collective des travailleuses domestiques migrantes : le modèle associatif et le modèle syndical, in Helen

continue. Par ailleurs, déterminé à obtenir des conditions de travail moins inacceptables, un collectif de plus de trois cents travailleuses domestiques a annoncé, le 26 janvier 2015, une première formation syndicale, aussitôt rejetée par le Ministère du Travail comme « illégale ». La constitution d'un rapport de forces favorable est généralement ardue au Liban, y compris pour les revendications des citoyen.ne.s, du fait d'un gouvernement clientéliste et corrompu, auquel les politiques néolibérales profitent directement. Pour ce qui concerne les travailleuses migrantes, leurs mobilisations sont encore plus entravées, non seulement par les restrictions à la liberté de mouvement des employées à demeure, mais aussi par la clandestinité des travailleuses en *freelance*, qui limite leurs possibilités de se réunir ou de manifester. Les travailleuses que j'ai rencontrées hors milieu associatif - et avant la proclamation officielle du syndicat - n'avaient pas entendu parler de ce projet, qui a été soutenu par l'OIT et de nombreuses organisations non gouvernementales. C'est aussi à travers une fonction temporaire de relais et/ou de traductrice que j'ai découvert les actions, les méthodes et les limites de deux ONG et de la fédération des syndicats qui chapeaute celui des travailleuses domestiques.

Concrètement, mon séjour a donné lieu à une recherche-action elle aussi « éclatée », du fait même des conditions de vie, les plus courantes de la plupart de mes interlocutrices[40]. Les méthodologies classiques de la recherche-action collective présupposent en effet des modes de vie inquestionnés, comme une liberté de mouvement, des horaires fixes ou la possibilité d'emprunter des transports coûteux pour se rendre aux réunions. Il reste qu'à l'issue de ce séjour, des initiatives quotidiennes m'ont paru faire partie d'une résistance collective, du fait de leur importance pour mes interlocutrices, de leur régularité et du relief qu'elles prenaient au fil d'interrogations partagées. Surtout, le processus de recherche-action lui-même, avec ses difficultés, était révélateur du caractère vital, contestataire et pourtant précaire des réseaux que construisent les travailleuses. Comme l'écrivent José Angel Calderón et Valérie Cohen : « […] il n'existe pas de pratiques de résistance qui pourraient se définir intrinsèquement, celles-ci se mesurent dans les relations qu'elles entretiennent avec les logiques de domination, le

SCHWENKEN « Mobilisation des travailleuses domestiques migrantes : de la cuisine à l'Organisation internationale du travail », *Cahiers du Genre*, 2011, 51, p. 117.

[40] Dans une phase ultérieure à ce premier séjour de terrain, une recherche-action plus cadrée, prenant place au sein du centre communautaire pour les migrant.e.s, allait s'articuler à la première qui se poursuivra également, chacun de ces dispositifs impliquant des réseaux différents.

positionnement des acteurs, la construction de leur subjectivité[41] ». Or la répression non seulement des rassemblements ou des manifestations, mais de toute circulation spatiale voire communicationnelle, constitue ici l'une des logiques de domination les plus saillantes. C'est à travers une mise en réseau empêchée, mais tenace que des traces de résistance éparpillées sont/deviennent politiques, affirmant une existence et une lutte collective.

Politique de l'écriture : des représentations hégémoniques à la trace du singulier

Tandis qu'une méthodologie impliquée participe un tant soit peu à la construction des traces de la politique sur le terrain, l'écriture académique, qui s'inscrit dans d'autres contextes sociaux, remet en jeu le devenir de ces traces, non plus dans une visée pratique, cette fois, mais davantage sur le plan des luttes de représentation ou symboliques. Je présenterai brièvement à ce niveau une politique des traces subjectives, soit une écriture qui tâche de retransmettre la singularité des voix qui m'ont accompagnée. Les femmes que j'ai rencontrées au cours de ce séjour font front à des processus de destitution violents, construisant discursivement des groupes « indifférenciés » et appelés à ne susciter que de l'indifférence. Les catégories altérisées par le rapport de classe, de race et de genre sont le plus souvent assignées, selon l'expression d'Elsa Dorlin, à un.e « individu[alité] métonymique[42] » : en l'occurrence, une figure vivante de la servitude. Une telle politique de l'écriture consiste à garder trace de subjectivités distinctes, de visions du monde riches et hétérogènes, non seulement pour appuyer le propos analytique, mais pour le présenter dans un dialogue et l'excéder.

Si j'ouvre cet article sur une parole enregistrée et transcrite, ce n'est pas, pour autant, en vertu d'une croyance en la pureté de la voix citée[43] : sélectionnée et inscrite dans un assemblage réfléchi, celui-ci appelle au contraire la responsabilité des chercheur.e.s. L'entretien

---

[41] José-Angel Calderón, Valérie Cohen, *Qu'est-ce que résister ? Usages et enjeux d'une catégorie d'analyse sociologique*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2014, p. 14.

[42] Elsa Dorlin, « Vers une épistémologie des résistances », *in Sexe, Race, Classe, Pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, 2009, p. 13.

[43] Ainsi que le propose Michel Foucault aux lecteurs.trices de ses « documents » : « Pourquoi, ces vies, ne pas aller les écouter là où, d'elles-mêmes, elles parlent ? » *in* Michel Foucault, « La vie des hommes infâmes », *Les Cahiers du chemin*, 29, 1977, p.12-29, republié dans Daniel Defert et François Ewald (dir), *Dits et Écrits,* t. III (1976-1979), Paris, Gallimard, 1994, p. 241.

reproduit ci-dessous a fait partie d'un dialogue formateur : il pose comme non contradictoires la dénonciation d'une forme moderne d'esclavage et la mise en relief d'une agentivité à l'œuvre, qui implique des risques considérables dans la quête d'une mobilité sociale pour soi et ses enfants. Le rapport au travail domestique ici exprimé dépasse aussi l'opposition entre familialisme et lucidité sur les conditions de travail. De manière plus centrale, les fragments[44] choisis du témoignage de Julia suggèrent ce qui prend à ses yeux figure d'« inestimable ».

Ce qui se passe dans la vie

> Tu sais que quand on vient ici, on ne connaît pas l'existence de ce pays par exemple […]. Donc on a des gens qui nous font venir, sinon parfois une fille elle fait ses études et on lui dit : « tu dois voyager, tu dois aller trouver un job dans un pays étranger », on te dit même pas que c'est en Asie on te dit que c'est en Europe, on ne te dit pas vraiment la vérité, c'est pas la faute de - c'est pas la faute de qui que ce soit. C'est d'abord la faute de nos dirigeants qui nous font venir. On te dit que c'est en Europe, moi on m'a dit : tu vas au Canada. Moi j'étais une mère au foyer, j'ai des enfants, mariée, on m'a dit tu pars juste travailler et c'est juste un contrat de trois ans, tu es libre, tu peux tout faire, donc ça allait. On te présente un contrat, tu donnes tous les motifs, ton nombre d'enfants, tu as quel âge, quel salaire aimerais-tu avoir de l'autre côté […]. Tu travailles, tu auras une famille d'accueil très bien, en fait ils te disent qu'il y a une famille qui va t'accueillir. Y'a des filles qui quittent par exemple leurs emplois, en Afrique, y'a des filles qui quittent leurs mariages, qui abandonnent tout.
>
> Mais dès qu'on arrive ici par exemple - déjà, c'est très long la distance, donc c'est deux avions. Parfois c'est une journée ou deux journées. Dès qu'on arrive ici, par exemple, tu constates qu'à l'aéroport, tu vas dans une famille, et c'est là qu'on te retire ton passeport. Déjà la police à l'aéroport, la Sûreté générale te prend ton passeport, le remet directement à la famille d'accueil, et c'est la dernière fois que tu vois ton passeport. Quand moi je suis venue en 2012, je suis entrée dans une famille où j'ai fait pratiquement un an, j'ai jamais vu la lumière du soleil. Ni mon passeport. Et je parle à ma famille une fois par mois, pas de téléphone. Tu n'as pas le droit de - de parler aux inconnus.
>
> […] Moi je n'ai pas pu continuer parce qu'il fut un moment, pour moi mon cas était très grave. J'étais tout dans la maison, le monsieur il travaillait dans des pays étrangers, j'avais une fille de onze ans et une fille de dix-huit, et cette fille elle se droguait, et il fallait souvent, pour

[44] J'ai pris la liberté de supprimer des fragments identifiants, ou encore d'abréger et/ou d'interpoler quelques paragraphes pour des exigences de format et de lisibilité.

moi parfois c'était difficile, parce qu'elle mangeait à tout moment. Il y avait des moments où je cuisinais à 3 heures du matin, à tout moment. La maman ne faisait rien, elle ne connaissait rien faire du tout. Je faisais tout, tout, tout. Donc, et là, un matin, j'ai dit : aujourd'hui j'en peux plus. Et je connais supporter. J'avais trois heures de sommeil, puisque l'autre elle se réveille à cinq heures pour la faire aller à l'école, pour l'accompagner à l'autobus […]. J'étais tout, le père, la mère, la nounou, répétiteur en français pour la fille de onze ans, l'éducation. La dame n'arrive pas à faire du thé ni un sandwich. Et là, on travaille par amour. Parce que jusqu'à maintenant, moi j'aime cette famille, j'oserai pas entrer chez quelqu'un et sans travailler par amour. Déjà quand tu entres dans une famille, c'est par amour. […] Moi la toute première famille, elle ne m'a jamais demandé : « comment vont tes enfants ? ». Tu as une maman, elle ne m'a jamais posé cette question, sa pire, sa priorité c'était ses enfants, sa famille. Où tu as des enfants, quel âge as-tu, où c'est ton anniversaire, comment vont tes enfants, c'est pas son problème. Ce sont ses lois ses problèmes […].

L'important, c'est que tu sois humaine. Et si tu as ta chambre, tu sais par exemple à 20h, j'ai ma série à regarder, tu as au moins une salle de bain à toi, fais ce que tu veux là-bas, c'est – c'est ta vie. Tu as des heures de travail de - Si tu te réveilles par exemple à 7h, tu fais deux heures de ménage et puisqu'on va pas manger jusqu'à 14h, tu prends ton bain, tu enlèves ton uniforme, tu te poses. Comme à la maison, comme tu vis dans ta maison, mais tu sais que ça, c'est toi qui dois le faire. Mais le problème c'est d'abord le souci, qu'on se soucie d'abord de ton existence. On se soucie de toi… On dialogue, le dialogue. La base c'est le dialogue. La base, d'abord, c'est le dialogue. La base, ce n'est pas le service qu'on rend. Si ta dame pouvait aussi jouer le rôle de, savoir ton intérieur. T'aider à te dégager, te libérer ; c'est ça d'abord le véritable problème.

[…] Donc déjà on n'entre pas dans des familles ici rien que pour le ménage, le ménage, c'est rien. Je viens chez toi, je nettoie ta maison en moins de trois minutes. Quand tu dors déjà dans une famille, à quoi ça sert, en Europe on connaît pas ça d'habiter dans une maison. On connaît qu'on entre dans une maison, on fait la propreté, et on se casse. Mais ici, on nous prend, on appelle ça l'esclavage des noirs, parce que ça existe encore. Et donc, puisque la dame m'avait dit « j'ai donné plus de deux mille dollars »… On a des bureaux ici, c'est comme un trafic. Ils achètent avec beaucoup d'argent. À deux mille trois mille dollars, et les deux mille trois mille dollars, ça fait partie de notre salaire. […] Quand tu es chez elle, tu es une esclave, elle a le droit de faire de toi tout ce qu'elle veut, parce qu'elle a le pouvoir du bureau de Beyrouth. […] Alors quand je suis revenue, c'était pas dans un bureau, puisque je les ai posées mes conditions, je leur ai dit :

« je ne peux plus être prisonnière ». Parce que déjà, à plus d'un an, à l'intérieur, en voyant la lumière du jour, tu es… étourdie.

[…] Déjà quand on quitte l'Afrique, on laisse tout, on doit travailler pour nos enfants. Parce qu'on est déjà ici. Y'a la corruption dans le monde entier, tout ce monde est pareil, tout ce qu'on laisse chez nous, on trouve ça ici. Que tu étudies ou pas, tu dois avoir un boulot. Mais on dit le prophète ne s'honore pas chez soi, c'est ailleurs que tu peux te faire un peu plus d'argent pour gagner. Peu importe si nous sommes des femmes de ménage, mais nous, on a une culture, on étudie, on fait, on apprend un peu de tout. C'est pourquoi on vient ici pour travailler et pour après réaliser nos rêves chez nous. Moi j'ai une famille, je ne peux pas interrompre mon travail maintenant, qu'est-ce que j'irais faire maintenant en Afrique, j'avais tout laissé derrière moi, d'aller recommencer à zéro c'est difficile.

[…] En fait, quand tu venais d'arriver, tu es soumise, tu es… Tu es à une soumission que tu ne connais pas. Tu ne sais pas. On ne pose pas de questions. […] Déjà quand tu vas, tu lui dis, « madame, ma voisine, elle est noire, je veux lui parler », elle dit « interdit de parler aux personnes » et elle commence à crier, c'est là où tu commences à te poser des questions. Tu pleures nuit et jour, tu te dis : « pourquoi moi, pourquoi je suis venue dans cet enfer ? ». Pas tous sont comme ça. Donc c'est là où tu commences à être consciente que t'as pas de droits.

Moralement, à plus de six mois, quand tu te sens enfermée, tu n'es plus stable, ce n'est pas une question de comparaison. On dit : il y a des bons, il y a des mauvais. Si déjà tu avais eu toutes tes règles au contrat en Afrique [...]. C'est un peu la différence entre les comparaisons qu'on va nous dire, ils vont vouloir plus d'argent, non le problème ce n'est pas l'argent. Le problème c'est comment on te traite. […] Moi ma maison je dormais dans un balcon. Et j'avais pas de chauffage […]. Le contrat nous dit, on a le droit d'avoir une petite chambre, on a le droit d'avoir un téléphone pour la famille. J'avais pas de téléviseur pour les informations. Tu es dans… dans le vide.

Ça, c'est mon histoire, ce n'est pas l'histoire de quelqu'un d'autre. Et puis un jour l'enfant m'a dit, la fille de onze, elle m'a dit : « de toutes façons tu n'es qu'une esclave ! ». Après sept mois dans la maison. Et c'est là où j'ai pris conscience et j'ai commencé à pleurer nuit et jour. […] Et quand je n'en pouvais plus, j'ai dit : mais je pense que j'ai le droit, je suis humaine et j'ai le droit de m'en aller. Je suis quitté cette maison, j'ai rien pris, je n'avais que pris mon téléphone pour être guidée […]. Il faut comprendre, mets-toi un peu à ma place. Puisqu'on quitte un monde à un autre. Trois ans, c'est pas trois jours. La douleur que tu as laissé les siens, que tu n'as personne à qui te

> confier. Tu ne dois pas - tu veux être épanouie, ils vont partir quelque part, on va pas t'enfermer à la maison à double clé. Tu dois avoir au moins de l'air, à vouloir respirer, à vouloir connaître ce qui se passe dans la vie…

Conclusion

Le début d'une recherche peut être envisagé comme un moment potentiellement privilégié de réflexion sur les traces et d'élaboration d'une politique des traces, dans le même mouvement où se décident les orientations épistémologiques et méthodologiques. Les deux premiers régimes de traces (respectivement idéologiques et mémorielles) que j'ai dépliés montrent la transformation d'un intérêt privilégié pour certaines pistes de recherche initiales, en occasion de pensée critique sur la position située de la chercheuse et sur le choix des thèmes de la recherche. Davantage que le familialisme et la minorité sociale assignée aux travailleuses migrantes, c'est la division politique entre les « femmes » (employeuses libanaises et occidentales) et les « filles » (travailleuses racisées) qui a constitué un nouveau point de départ épistémologique et méthodologique. Le troisième régime de traces ici présenté, soit une sorte de recherche-action éclatée, consistait à retracer avec quelques femmes migrantes à Beyrouth des résistances souterraines et publiques, au fur et à mesure de pratiques concrètes. Cette pratique des traces de la politique donnait sens à ce travail, même s'il ne convient pas d'en surestimer la portée. Elle a de surcroît permis de mettre en exergue les enjeux relatifs à la circulation des savoirs, des contacts et des pratiques entre les femmes migrantes et dans la ville, ainsi que l'importance des réseaux qu'elles constituent, qui sont au cœur des logiques réelles de domination et d'émancipation de ces femmes. Enfin, l'écriture académique mobilise elle-même une politique des traces : l'indifférence et l'invisibilité étant régulièrement dénoncées sur le terrain, cette écriture est appelée au dialogisme, à la mise en relief de l'hétérogénéité des voix des interlocutrices, à retransmettre les résonances singulières de celles-ci.

université PARIS DIDEROT PARIS 7

Encyclo

Revue de l'École doctorale ED 382

USPC Université Sorbonne Paris Cité

DOSSIER THÉMATIQUE : TRACES DE LA POLITIQUE, POLITIQUE DES TRACES

Kevin EYBERT, Rémi ZANNI
Traces de la politique, politique des traces

Jean-Philippe TONNEAU
« L'avocat militant » au prisme des traces politique et professionnelle

Thomas GWILLIM
La trace à l'épreuve d'un changement de paradigme : de l'« archéologie de la modernité » à l'histoire-simulacre

Rémi ROUGE
Foucault et les politiques du récit : les traces de l'infâme

Mathieu CORTEEL
Prospecter et punir : étude critique des logiciels Blue Crush et PredPol

Mira YOUNES
Inscrire l'inestimable. Linéaments d'une recherche-action avec des travailleuses domestiques migrantes à Beyrouth

Cléo COLLOMB
Une politique des traces numériques est-elle possible ?

Rémi ZANNI
Que reste-t-il de nos aînés ? Tentative de définition, à partir de la pensée arendtienne, de ce que nous faisons politiquement lorsque nous laissons ou suivons les traces et les marques de ceux et celles qui ne sont plus tout à fait

VARIA

Julia MARTINS
Les livres des secrets imprimés et traduits en Europe : la circulation des secrets italiens entre 1555 et 1560

RÉSUMÉS DE THÈSE

Camille GOURDEAU
L'intégration des étrangers sous injonction. Genèse et mise en œuvre du contrat d'accueil et d'intégration

Hoang Anh NGUYEN TRINH
Une électricité soutenable pour le Vietnam : une transition vers une économie à bas carbone

Jacques Bernard SADON
Les Juifs d'Algérie sous Vichy. Le sort réservé aux enfants de l'enseignement primaire et secondaire. La mise en place de l'enseignement privé juif

COMPTE RENDU DE LECTURE

Francis GALASSI
Catiline, The Monster of Rome, An Ancient Case of Political Assassination, Yardley, Westholme, 2014. (Romain MILLOT)

Pilar GONZÁLEZ BERNALDO et Liliane HILAIRE-PÉREZ (dir.)
Les savoirs-mondes. Mobilités et circulations des savoirs depuis le Moyen Âge, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015. (Elena SMIRNOVA)

RÉSUMÉS, MOTS CLÉS ET BIOGRAPHIES DES AUTEURS

9782744201936

Encyclo

ISSN 2266-2677
Prix TTC 15 €